



Déclaration liminaire du CDEN du 18 novembre 2019

Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

La rentrée 2019 est passée et déjà, les rentrées 2020 et 2021 sont en préparation. Lors des prochains CDEN, nous évoquerons concrètement les mesures d'ouvertures et de fermetures de la prochaine rentrée.

Aujourd'hui, nous souhaitons faire preuve d'un peu d'anticipation et inviter les membres du CDEN à la plus grande vigilance quant à la mise en œuvre des rentrées 2020 et 2021. Pour cela, il est nécessaire d'évoquer la circulaire de rentrée du 28 mai 2019. Elle engage **la poursuite des dédoublements en éducation prioritaire pour les classes de grande section**. Cette circulaire annonce aussi **un maximum de 24 élèves** dans des classes incluant des élèves de grande section, de CP et de CE1 sur toutes les écoles du territoire.

Certes, partout en France, la baisse démographique est une réalité. Pour autant, considérer que cette seule baisse démographique suffira à dégager des moyens pour dédoubler des classes de grande section et limiter à 24 élèves les classes de CP et de CE1, présumerait d'une réelle méconnaissance des contraintes de terrain et du manque de moyens de certains territoires.

A ce titre, l'UNSA Education est inquiète par la mise en place de ces deux mesures. Nous ne les jugeons pas mais elles doivent s'accompagner de moyens humains. Sans les postes nécessaires aux futurs dédoublements des grandes sections et à la limitation à 24 des classes de GS, CP et CE1, nous assisterons à des fermetures massives pour mettre en œuvre une volonté ministérielle toujours descendante et tant éloignée des réalités du terrain. Nous assisterons aussi et surtout à un alourdissement des effectifs dans les classes de PS, MS pour les maternelles, et dans les classes de CE2, CM1 et CM2 pour les élémentaires. Il s'agit là de la conséquence négative que nous avons déjà observée et condamnée avec la mise en place des CP/CE1 dédoublés en REP sans poste pour "financer" cette mesure. Il n'est pas inutile de

rappeler que cela avait entraîné de grandes difficultés et des tensions au moment des rentrées mais aussi un dépouillement de classes dans certaines écoles pour pouvoir en ouvrir ailleurs et se mettre en conformité avec les exigences du ministère.

Aussi, un exemple concret peut illustrer nos craintes. **Une école maternelle ayant cinq classes peut actuellement accueillir un maximum de 150 enfants répartis à 30 élèves par classe.** Avec la mesure de passage des GS à 24, mécaniquement, les classes de petite section et de moyenne section dépasseront allègrement les 30 élèves si une classe n'est pas ouverte... Ce ne sont pas des conditions acceptables pour une première rentrée à l'école. C'est bien maintenant qu'il faut anticiper ce problème et agir. Si nous envisageons un tel scénario, ce n'est pas par mauvais esprit. Nous vous alertons très tôt car le passé nous a montré que des mesures annoncées par ce ministre à grand renfort de presse, étaient mises en œuvre à moyen constant. Nous vous demandons, Madame l'Inspectrice, ce que vous allez faire pour éviter ce problème. La demande de l'UNSA Education est bien que l'administration fasse preuve d'une anticipation forte quant à la mise en musique de ces directives ministérielles. Elles devront être assorties de postes supplémentaires.

La question des moyens est fondamentale. Avec toujours soixante postes en moins par rapport à la moyenne nationale, l'UNSA Education fait toujours le désagréable constat que l'Etat n'investit pas suffisamment dans l'école en Haute-Vienne. Nous restons les laissés-pour-compte de l'académie de Limoges et nous sommes très loin des taux d'encadrement de nos voisins creusois et corréziens alors que dans notre département, l'hyper-ruralité est aussi une réalité que nul ne peut nier. En cette rentrée, les difficultés de remplacement sont déjà présentes. Des écoles se retrouvent sans remplaçant pendant plusieurs semaines. Inacceptable quand on défend une école de qualité.

Cette question des moyens doit aussi se poser au niveau de **la charge de travail des directrices et directeurs d'école.** Ce ne sont pas les quelques services civiques que le ministre va proposer en janvier qui régleront durablement cette problématique. Que l'on soit directrice d'une école à 2, 6, 15 classes, la charge de travail, le fonctionnement de l'école impose une aide administrative pérenne et formée au sein de nos écoles ou de nos RPI et ce n'est pas aux municipalités de pallier ce manque de prise en charge de l'Etat.

Le manque d'investissement de l'Etat a pour conséquence la régression des services publics, biens communs de toutes les citoyennes et citoyens de notre pays quelles que soient leurs conditions. Ces services assurent l'expression de notre devise républicaine. L'UNSA

Education fait le constat que le gouvernement actuel n'a de cesse d'accumuler les régressions sociales. La réforme de la Fonction publique a considérablement affaibli le statut des fonctionnaires. L'UNSA Education ne peut accepter les orientations prises. Les politiques inégalitaires ont des conséquences néfastes. Elles creusent chaque jour un peu plus la fracture sociale. Dans un contexte où la précarité s'étend, nous ne construisons pas un avenir serein pour nos enfants. Là encore, une illustration s'impose. En diminuant de moitié, le budget des fonds sociaux en faveur des collégiens et des lycéens, le ministre envoie un triste signal à nos jeunes les plus pauvres. Il s'assoit d'ailleurs sur le plan pauvreté qui justement cible la lutte contre les effets de la pauvreté pour les enfants. Les beaux discours des ministres et du président de la République ne réussiront pas à **masquer cette guerre contre les services publics qui ne dit pas son nom.**

Plus largement, l'UNSA Education profite de ce CDEN pour indiquer son opposition à la réforme des retraites. Nous appelons à **une grève massive le 5 décembre** pour dénoncer encore une fois une réforme qui abaissera les pensions des fonctionnaires mais aussi des plus pauvres. Il y a lieu de se mobiliser pour condamner les graves dérives ultra-libérales de la politique menée par le président Macron. Si l'UNSA Education recherche toujours le dialogue, notre fédération sait aussi, en responsabilité, se mobiliser et s'opposer à des politiques régressives telles que celles mises en œuvre depuis trois ans. Aujourd'hui, il y a donc lieu de se mobiliser pour la défense de nos services publics, pour nos retraites et en opposition à ces politiques toujours plus libérales foulant au pied ceux qui sont le plus dans la nécessité.

Vive l'école publique!